

Nécrologie : éloge funèbre du colonel divisionnaire Edouard TISSOT

Autor(en): **Frick, R.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **107 (1962)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nécrologie :**Eloge funèbre du colonel divisionnaire Edouard TISSOT**

Dans son dernier numéro de 1961, la Revue militaire suisse a rendu un bref hommage à la mémoire du colonel divisionnaire Edouard Tissot, décédé à Lausanne, le 12 décembre. Le temps nous avait, hélas, manqué pour nous étendre plus longuement sur la belle et fertile carrière de ce grand soldat. Le colonel cdt. de corps R. Frick, chef de l'instruction, a bien voulu nous autoriser à publier le texte de l'éloge funèbre qu'il prononça, le jour des obsèques, en l'église de la Croix-d'Ouchy. Tous ceux qui ont connu le regretté colonel divisionnaire Tissot seront sensibles à l'émouvant hommage qu'on lui rend ici. (Réd.)

*Madame,
chers affligés,*

Le 6 février dernier, le colonel divisionnaire Edouard Tissot célébrait dans le calme et la simplicité son 80^e anniversaire. Tous ceux qui lui témoignèrent en cette occasion respect et amitié exprimèrent aussi le vœu qu'il puisse jouir de longues années encore de quiétude et de bonheur. Rien ne laissait prévoir que quelque 10 mois plus tard nous serions rassemblés pour lui adresser un ultime hommage.

La vie de l'homme dont l'existence terrestre vient de s'achever fut caractérisée par la constance de l'effort consacré à l'accomplissement du devoir, la netteté de l'attitude, la fermeté de caractère et l'absolu respect de la discipline la plus stricte.

Issu d'une famille modeste, Edouard Tissot quitte son village natal de La Chaux-de-Fonds pour suivre les cours de l'Ecole des Beaux-Arts du Technicum de Bienne. Diplômé en 1899, il se rend à Paris où il fut chef de chantier dans la construction des bâtiments de l'Exposition universelle. A 18 ans, il dirigeait une équipe de 18 peintres, manifestant si jeune déjà, son sens de l'autorité.

Rentré au pays pour faire son école de recrues, il devient lieutenant en 1902 et se voue dès lors à la carrière des armes. Homme de troupe, il franchit les étapes de la hiérarchie en exerçant son commandement à tous les échelons, de façon plus prolongée dans les mitrailleurs attelés en tant que capitaine et major et dans les troupes de montagne comme cdt. de rgt. et de brigade.

Le goût et les aptitudes de chef de troupe de cet officier ne devaient pas l'empêcher de suivre les cours d'état-major général, de servir dans différents états-majors et d'être notamment le chef d'état-major

de la 2^e division, alors commandée par le colonel divisionnaire Guisan.

En 1932, le colonel Edouard Tissot est promu colonel divisionnaire. Il commande successivement la 1^{re} division, la Garnison du St-Gotthard et la 9^e division. Placé durant plus de 8 ans à la tête de ces différentes unités d'armée il en fut le chef, exigeant beaucoup et inspirant par sa compétence une entière confiance. En 1940, il prend sa retraite, tout en restant jusqu'à la fin de la mobilisation cdt. de la Zone du Réduit du 1^{er} CA. Ce n'est donc en fait qu'en 1945 qu'il rentre dans le rang de ceux qui jouissent d'un repos pleinement mérité.

Parallèlement à cette carrière du commandement, Edouard Tissot fut instructeur d'infanterie. Un instructeur précis, exact, passionné par son travail, prouvant de la meilleure manière qu'il s'y livrait parce que touché par l'appel des armes. Il ne s'agissait pas chez lui d'un métier, mais bien d'une vocation à laquelle il se donnait de façon exclusive et absolue.

Il fut ainsi appelé à instruire et éduquer de très nombreuses unités de recrues, à former des sous-officiers, des aspirants, des officiers de tous grades, laissant à tous le souvenir d'un chef exemplaire. Il commanda ensuite des écoles et fut, durant de nombreuses années, instructeur d'arrondissement.

Ce rappel intentionnellement ramassé et bref de 43 ans d'existence consacrée à l'armée est bien impropre à mettre en évidence tout ce que cela comporte d'énergie, de persévérance et de haute conception de la mission fidèlement accomplie.

Aujourd'hui déjà, et demain plus encore, quand nous évoquerons cette belle personnalité de soldat, ce qui s'imposera à ceux qui ont connu Edouard Tissot, c'est la stature physique et morale d'un homme droit. Il est de ceux dont on peut dire qu'ils n'ont jamais changé. Bref dans le propos, parfois jusqu'à en paraître cassant, ferme et net jusqu'à l'intransigeance, ce chef dépouillé lui-même de tout artifice, a fait effort sa vie durant pour que, dans les rapports de service, chacun se limite à l'essentiel. Cette volonté de bannir du langage et de la pensée militaires toute fioriture, toute clause de style s'est manifestée de façon si tenace qu'elle n'a pas toujours facilité les contacts entre ce chef et ses subordonnés. Il fallait, pour mieux le comprendre, avoir le privilège d'œuvrer à ses côtés assez longtemps. On découvrait alors, peu à peu, des trésors tenus bien cachés de bonté et même de tendresse. Le sourire de cet homme, si froid d'apparence que l'on pouvait le croire dur et distant, était d'une qualité exceptionnelle. Il révélait ainsi, mais toujours de façon fugitive, tout ce que ce grand sensible dissimulait, parce qu'il esti-

mais que c'était là un aspect du chef qui n'avait pas place dans les relations de commandement.

A ce portrait, si pauvrement esquissé du chef qui nous a quittés, il convient que nous ajoutions deux caractéristiques importantes. La première touche à l'extraordinaire connaissance des hommes qui si souvent frappait.

Parlant peu, mais observant et écoutant beaucoup, Edouard Tissot ne se trompait guère dans la manière dont il appréciait et qualifiait ses subordonnés. L'étude systématique du caractère et du comportement de tous ceux qui lui étaient confiés, le conduisait à émettre sur chacun un jugement fouillé et sûr. Il l'exprimait en quelques mots seulement de manière aussi complète que convaincante.

La seconde caractéristique qui mérite d'être relevée ici est la tenue exemplaire de cet officier vis-à-vis de ses camarades, de ses chefs et des autorités civiles.

Jamais, nous n'avons entendu le colonel Tissot critiquer qui que ce soit. Plus, il ne pouvait admettre que la conversation s'engage, même dans l'intimité, sur les qualités ou défauts d'un absent. Franc, entier et conséquent, il ne tolérait pas les bavardages auxquels on se livre si facilement et où se tiennent tant de propos que peu de ceux qui s'y abandonnent auraient le courage de répéter en présence des intéressés.

Cette grande qualité était l'expression même de l'homme loyal qu'a toujours été le colonel divisionnaire Tissot.

Et c'est bien parce qu'il était avant tout franc et loyal que tant d'officiers sont venus ici lui témoigner leur attachement, leur respect et pour ceux qui furent ses camarades tout au long de la carrière, leur amitié.

Le colonel divisionnaire Tissot restera pour beaucoup d'entre nous un exemple à de nombreux points de vue. Il fut de façon particulièrement marquée un soldat, se voulant soldat seulement, un chef militaire net, probe, ferme et juste.

Madame, le chef du Département militaire fédéral, M. le conseiller fédéral Chaudet, président de la Confédération, m'a demandé de vous dire combien il regrette n'avoir pu vous présenter ici ses condoléances et manifester par sa présence le respectueux souvenir qu'il garde au colonel divisionnaire Tissot qui fut aussi son chef.

Nous savons Madame, combien pénible est pour vous ce départ brusque et inattendu. Mais nous pensons aussi que celui que vous pleurez ne devait pas être de ceux qui se meurent lentement. Nature solide, trempée et vivace, semblable à un beau et grand chêne, il devait tomber d'un coup, comme renversé par l'orage, découvrant

enfin la profondeur et la qualité des racines qui l'attachaient au sol d'une patrie qu'il a si bien servie.

Madame, au nom du corps des officiers, au nom du corps d'instruction, au nom de l'armée, nous vous disons notre respectueuse sympathie.

Colonel divisionnaire Tissot, nous prenons congé de vous. Vous pouvez être assuré que nous conserverons de vous un souvenir précis, durable, déférent et reconnaissant.

Colonel cdt. de corps R. Frick

Bibliographie

Les livres

Theorie an Soldaten par le major Karl Walde. Toggenburger Verlag, Wattwil AG.

Le major, actuellement colonel Walde, officier instructeur de l'infanterie, a publié voici quelques années un excellent ouvrage. D'une centaine de pages, il était destiné à fournir des bases aux chefs de section et aux commandants de compagnie en service à l'école de recrues pour leurs entretiens avec les soldats et la préparation de leurs théories. L'ouvrage fut utilisé si fréquemment dans les écoles d'officiers et dans les écoles de recrues de Suisse allemande qu'une réimpression se révéla nécessaire.

C'est aujourd'hui chose faite. Sous une forme agréable, et didactique sans pédanterie, le petit livre du colonel Walde offre aux jeunes chefs une sorte de condensé des théories sur le règlement de service. Mais il leur fournit aussi de quoi alimenter des discussions avec la troupe sur des sujets aussi variés que notre défense nationale, l'organisation de notre armée, les rapports entre elle et le pays, le caractère de nos institutions politiques. On sait quel intérêt tempéré nos jeunes portent à la chose publique. S'ils se passionnent pour tout ce qui touche à la mécanique, à la vitesse et à l'aéronautique, leur indifférence est assez prononcée à l'égard de la vie du pays et de ses institutions. Comment nous en étonnerions-nous ? De la vie publique ils ne perçoivent que le ronron familial. Les choses vont sans secousse leur train habituel. Heureux en somme le pays où l'attention de la jeunesse n'est pas brutalement sollicitée par les problèmes de l'heure, où elle ne connaît ni option difficile, ni problèmes de conscience !

Inutile de rappeler quels dangers peut entraîner l'engourdissement de l'esprit civique. Une des tâches de notre armée, et non la moindre, est de faire saisir aux jeunes qu'un peuple ne peut survivre s'il ne conserve une conscience aiguë de son originalité et de ses raisons d'être. L'ouvrage que nous présentons ici a le mérite, entre autres, d'inciter les débutants dans la carrière de chefs et leurs subordonnés à considérer l'armée et nos institutions nationales comme des organismes vivants et non pas comme un héritage immuable et fossilisé.